

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 mars 2017 relatif à la composition du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires

NOR : AFSH1730129A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires au titre du cycle de formation qui s'est déroulé du 15 février au 9 décembre 2016 est composé comme suit :

M. Rodrigue FALLOURD, adjoint à la cheffe de bureau, représentant la directrice générale de l'offre de soins, président.

Mme Chantal ROUSSEAU, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier universitaire de Rennes.

Mme Marie RENAULT, directrice des ressources humaines, représentant le directeur de l'EHESP.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 21 mars 2017.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'offre de soins,
A.-M. ARMANTERAS-DE SAXCÉ